

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

DOTM

Campagne de forages carottés sur le PEX n°01-2013 "Saint-Pierre", commune de Saint Laurent du Maroni

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER (CMB)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MATHEUS Philippe

RCS / SIRET

3 0 3 1 9 5 1 9 2 0 0 0 2 4

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27d	Forages en profondeur

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la réalisation de 19 forages carottés de 150 à 250 m de profondeur, implantés sur les trois zones anormales identifiées sur le PEX n°01-2013 : Montagne du Nord, Montagne de l'Est et Anomalie Sud.

La supervision technique est assurée par la société NEWMONT LASOURCE basée en Guyane.

La campagne prévue correspond à 3260 m de sondages exécutés en trois phases.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est la recherche d'un enracinement aux minéralisations aurifères de surface découvertes lors de précédents travaux réalisés par l'Inventaire Minier de Guyane (BRGM), les sociétés FRANC OR, HOMESTAKE et la SA CMB.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- Rafrâichissement des 20,4 km de pistes existantes (créées au bulldozer dès 1987), pas de terrassement prévu sauf sur une zone de 50 m sur l'accès au premier forage SP-PH-001
- Ouverture de 2,93 km de layons (< 2 m de large) permettant le passage et la circulation de quads et de la sondeuse portative : 5860 m<sup>2</sup> de déforestation, pas de terrassement prévu
- Création de 19 plateformes de 30 m<sup>2</sup> soit 570 m<sup>2</sup> de déforestation, terrassement manuel afin de mettre à niveau la sondeuse
- Utilisation de base-vie CMB (fonctionnelle depuis 2010) pour les besoins des travaux, environ 20 personnes concernées

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

- Réalisation de 19 sondages allant de 150 à 250 m de profondeur / Terrain Naturel (TN)
- Production de carottes NQ (diamètre de 4,76 cm) et HQ (diamètre de 6,35 cm) pour un total estimé à 10,3 m<sup>3</sup>
- Description (logging), échantillonnage (par sciage) des carottes au camp de la SA CMB puis expédition des échantillons pour analyses

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'Ouverture de Travaux Miniers selon le décret n°2006-649 du 2 juin 2006

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Permis d'Exploitation (PEX) n°01-2013	35,42 km <sup>2</sup>
Zones des travaux de forages : 16,3 km <sup>2</sup>	
Montagne du Nord	6,5 km <sup>2</sup>
Montagne de l'Est	4,3 km <sup>2</sup>
Anomalie Sud	5,5 km <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "Saint Pierre"  
Commune de Saint-Laurent du  
Maroni  
Bassin versant du fleuve Mana

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Pour les coordonnées géographiques du projet, voir en annexe le tableau exprimé en UTM22, RGFG95

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Relief maximal = 277 m NGG
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet en site isolé, au sein de la forêt équatoriale, sur la commune de Saint-Laurent du Maroni
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proximité avec la RBI et la ZNIEFF II de Lucifer/Dékou Dékou
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN de Saint-Laurent du Maroni prescrit par l'arrêté préfectoral n°980/DDE du 15 mai 2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé cependant à proximité de zones auparavant orpaillées
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé sur la crique Saint-Pierre, affluent de la rivière Arouany Nom de la masse d'eau (me) : Rivière Arouany Code me : FRKR1065 Typologie : G52
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En milieu superficiel : prélèvement temporaire de cours d'eau pour les besoins des forages Besoins = 2,7 m <sup>3</sup> /h  Sur le camp CMB, prélèvement d'eau pour les besoins sanitaires (cuisine, douche, wc). Besoins = 1,5 à 2 m <sup>3</sup> /j Eau de consommation = eau minérale en bouteilles
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet appartenant à la masse d'eau souterraine FR9306 "Mana-Iracoubo"
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet entraînant une perturbation faible et temporaire des milieux naturels et des dégradations de faible importance car utilisation de petits matériels circulant sur des layons < 2 m de large, déforestation limitée (environ 0,65 ha), au besoin recours à du terrassement manuel (pelle, pioche) sur les plateformes de forages
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet réparti sur environ 16,3 km <sup>2</sup> du PEX mais peu de consommation d'espaces forestiers : ouverture de 2,93 km de layons < 2 m de large (5860 m <sup>2</sup> ) et de 19 plateformes de forages (19 x 30 m <sup>2</sup> = 570 m <sup>2</sup> ) sur une zone partiellement impactée par l'orpaillage
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PPRT sur la commune de Saint-Laurent du Maroni. A l'échelle du site de Saint-Pierre, aucun risque technologique identifié jusqu'à présent.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRN de la commune de Saint-Laurent du Maroni ne mentionne aucun risque naturel sur la zone de Saint-Pierre.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des risques sanitaires par rapport à la qualité des eaux du site (à usage limité : wc, douche, cuisine, lavages au camp) et la présence éventuelle de moustiques (vecteurs de maladies)
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des déplacements : - routier : de Cayenne à Saut Mama Valentin (fleuve Mana) 3 fois/mois, - fluviaux : de Saut Mama Valentin au site via la Mana et la rivière Arouany, 3 fois/mois - hélicoptés : depuis Cayenne ou du lieu-dit Mama Valentin, environ 1 fois /mois (suivant les besoins sur site)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation d'un groupe électrogène insonorisé (capotage) au camp CMB, d'une sondeuse et de quads Bruits de faible importance car atténuation du bruit à la source et matériel aux normes UE

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations modérées au niveau de la sondeuse
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poste de nuit pour la sondeuse et camp de base CMB éclairé. Émissions lumineuses limitées par la puissance des lampes adaptée
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions de gaz d'échappement au niveau des moteurs thermiques (sondeuse, quads, groupe électrogène du camp) Matériels aux normes UE
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets de boues de forage < 35 mg/l de MES après traitement dans deux puisards de 0,5 m <sup>3</sup> /unité, créés sur chaque plateforme de sondage et connectés entre eux par tube PVC diamètre 125 mm Au besoin, création d'un troisième puisard
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets Industriels Spéciaux (DIS) comme les filtres et huiles usagés, les chiffons souillés, les fûts usités, les batteries : en faible quantité, éliminés vers centre agréé</li> <li>- Déchets d'Emballages Non Dangereux (DEND) : cartons, ...</li> <li>- Déchets Banals des Entreprises (DBE) : pièces mécaniques usagées, environ 20 kg/mois</li> <li>- Ordures Ménagères (OM) : environ 0,5 t/mois</li> <li>- Déchets verts inertes estimés à 165 m<sup>3</sup></li> </ul>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possibilité de découverte fortuite de vestiges archéologiques par l'ouverture d'accès et la réalisation des plateformes
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Stockage des hydrocarbures et autres liquides sur système de rétention, approvisionnement par véhicule adapté, kits d'absorption en cas d'accident ou fuite
- Décantation des boues de forage dans puisards créés systématiquement sur chaque plateforme
- Réutilisation des pistes existantes et création de nouveaux layons en évitant le franchissement des cours d'eau et l'abattage de gros arbres, déforestation et terrassements limités aux seuls besoins
- Suivi des travaux et remise en état rapide des ouvrages après travaux par une procédure adaptée, bien rodée, approuvée et mise au point par NEWMONT
- Choix d'un matériel performant, portatif, de faible envergure limitant l'emprise des accès (< 2 m)
- Préservation des espèces protégées et patrimoniales par inventaires préalables, chasse interdite
- Elimination des déchets dangereux vers centre agréé
- Prévention immédiate des services de la DAC en cas de découvertes archéologiques
- Entretien régulier des engins et des véhicules légers, circulation limitée et adaptée sur le site pour éviter l'envol des poussières / Eclairage adapté et raisonné sur le site

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté ici devrait être dispensé d'une évaluation environnementale car :

- il est situé dans un permis qui a lui même fait l'objet d'une étude d'impact en 2008 (lors de la demande de transformation du PÉR n°05/06 en PEX) puis d'une AOT (n°08-2013 du 25/10/2013)
- des inventaires faune/flore, des analyses physico-chimiques des milieux naturels ont été diligentés début 2017 afin d'actualiser les données et d'émettre d'éventuelles recommandations en fonction des découvertes
- la campagne de forages est réalisée en minimisant au maximum les impacts sur l'environnement : utilisation des accès existants, petit matériel circulant sur layons < 2 m de largeur, peu de surface déforestée, terrassement manuel limité aux seuls besoins des travaux d'aplanissement

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Rémire-Montjoly

le, 09/02/2017

Signature



**S.A. Cie Minière de Boulanger**  
**Ph. MATHEUS**  
*Directeur*

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus